

Initiative NExT  
Appel à Candidatures “NExT x Deeptech Founders”  
Vague 1 - 2019  
Cahier des charges



Ouverture de l'appel à projets : 03/12/2018  
Date limite de dépôt de la candidature : 25/01/2019

Contact : [aap@next-isite.fr](mailto:aap@next-isite.fr)  
Site internet : <http://next-isite.fr/>  
Site soumission en ligne : [formulaire](#)

## 1 CONTEXTE DE L'APPEL A PROJETS

L'Initiative Isite NExT s'appuie sur un plan d'actions ambitieux pour le développement du site universitaire nantais. L'ambition des partenaires de NExT est de se positionner ensemble dans le top 300 des universités mondiales et le top 100 des universités européennes à 10 ans.

Pour cela, ils ciblent une reconnaissance accrue dans les secteurs de l'Industrie et de la Santé du Futur, sur la base de l'excellence disciplinaire des chercheurs et chercheuses<sup>1</sup> du site, renforcée par une approche interdisciplinaire.

La stratégie de développement de la valorisation de la recherche et des relations avec le secteur socio économique se base sur le développement d'approches coordonnées entre académiques et partenaires privés, pour favoriser la Co-innovation et l'accès des entreprises à l'expertise scientifique et technologique, et sur l'accroissement de l'entrepreneuriat.

### Les axes thématiques prioritaires NExT

**Santé du futur** : Cette priorité se focalise sur trois thématiques :

- Les **biothérapies innovantes** pour traiter de multiples pathologies, qui conduisent ou se caractérisent par la perte de fonction d'un organe, de tissus, de cellules ou de gènes et qui nécessitent le remplacement (transplantation), la réparation, la régénération (thérapie cellulaire, médecine régénératrice) ou la reprogrammation (médecine régénératrice) ;
- Les thérapies liées à l'**oncologie et la médecine nucléaire**, par des approches théranostiques pour traiter différents types de cancer : ces approches alliant thérapies ciblées (immunothérapies par ex.) et/ou combinées (radioimmunothérapies, immunothérapies combinées par ex.) et diagnostiques (imagerie multimodale par ex.) mènent de plus en plus à des guérisons ou au moins des prolongations de survies très significatives.
- Ces approches thérapeutiques innovantes et préventives sont soutenues par les avancées en matière de **médecine de précision** : approches multiparamétriques des données massives permises par les nouveaux outils épidémiologiques, bioinformatiques et biologiques, remettant le patient au centre d'une prise en charge unique et personnalisée.

**Industrie du futur** : Sur la base de l'excellence scientifique dans des domaines que sont le génie des procédés et la caractérisation des matériaux, le génie océanique et l'hydrodynamique, la robotique, la modélisation numérique, la simulation et l'optimisation, l'objectif du projet NExT est de développer les 2 thématiques suivantes :

- Les **technologies avancées de production** : le gain énergétique par l'allègement des structures (passage du métallique aux composites) est un premier enjeu. Le remplacement de matières premières liées à la filière pétrolière par des sources durables (fibre végétale par exemple) ou issues de recyclage est un second enjeu. Ces gains et remplacements nécessitent des procédés innovants. Dans ce cadre il faut penser une relation optimale entre l'homme et la robotique tant du point de vue de l'acceptabilité sociétale que de la technicité.
- L'**ingénierie océanique** : la maîtrise des technologies de production d'énergie d'origine durable à coût raisonnable, avec la possibilité d'intégrer un multi-usage pour optimiser l'utilisation du foncier sont des enjeux clés. Dans le domaine du naval, la réduction drastique de la consommation des navires tout en maintenant une manœuvrabilité en forte mer devra être permise à très courte échéance.

<sup>1</sup> Pour l'ensemble du présent document, sauf indication contraire, le terme "chercheur" ou "chercheuse" désigne aussi bien les chercheurs/chercheuses des organismes de recherche que les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses des universités et écoles.

L'Initiative NExT prévoit le financement de projets portés par les membres de la communauté scientifique des établissements partenaires. Pour plus d'information sur l'initiative NExT, vous pouvez consulter le document de référence<sup>1</sup> disponible sur le site <http://next-isite.fr>.

Dans le secteur de l'innovation et du développement économique, les instruments de financement prévus<sup>2</sup> dans NExT sont :

- Création du NExT Innovation Center, en appui aux établissements pour mutualiser et développer des actions de soutien à l'entrepreneuriat et la créativité
- Soutien au développement de la recherche partenariale
- NExT x DeepTech Founders et bourses d'innovation
- Financement de preuves de concept

## 2 OBJECTIFS STRATEGIQUES DE L'APPEL A CANDIDATURES

En partenariat avec DeepTech Founders, NExT lance le programme NExT x DEEPTeCH FOUNDERS.

NExT x DeepTech Founders est une formation à l'entrepreneuriat par des entrepreneurs scientifiques ayant obtenu un succès incontestable dans leur démarche.

Inspirée des *best-practices* internationaux, cette formation basée sur la pratique, a pour but d'accompagner des chercheurs, des ingénieurs et/ou des étudiants qui projettent de se lancer dans une aventure entrepreneuriale pour valoriser une technologie qu'ils ont développée.

Pendant 4 mois, plus de 40 entrepreneurs scientifiques, ayant déjà levé plus de \$2 milliards d'euros, ainsi que des dizaines de mentors industriels de haut vol, seront à vos côtés pour vous aider à valider le potentiel commercial de votre technologie et vous préparer à vous lancer dans les meilleures conditions possibles, si vous décidez de tenter l'aventure.

**En vous impliquant dans cette formation vous pourrez gagner 2 ans sur la réflexion et la maturation de votre projet, une première évaluation du marché et la création de votre réseau.**

Prérequis pour déposer votre candidature :

- Une technologie de pointe issue des unités de recherche sous tutelle des établissements membres de NExT et dont la preuve de principe est validée
- Le souhait d'évaluer la pertinence de vous lancer dans la création d'une start-up en appui sur cette technologie
- Le laboratoire et le titulaire des droits de PI soutiennent la démarche

<sup>1</sup> Il s'agit du "Projet Amendé" déposé en novembre 2016 et évalué par le jury international IDEX/ISITE.

<sup>2</sup> La description des dispositifs est issue du dossier de candidature NExT, déposé en novembre 2016. Les modalités de mise en œuvre pourront évoluer et seront décrites dans le cahier des charges spécifique au dispositif.

### 3 DEPENSES ELIGIBLES :

NExT financera pour les candidatures sélectionnées :

- Les frais de formation :
  - 6 500€/ personne pour les 2 premiers membres de l'équipe,
  - 2 500€/personne pour les suivants
- Les frais de déplacement et d'hébergement.
- Des décharges d'enseignement pourront être envisagées au cas par cas, pour les enseignants chercheurs impliqués dans le projet (sous réserve d'accord de la composante de l'établissement concerné)

Ces dépenses ne sont éligibles que pour les personnes relevant de l'une des catégories suivantes :

- étudiant inscrit dans l'un des établissements fondateurs ou partenaires de NExT (niveaux Master 2 - dont élève ingénieur - ou doctorant),
- jeune diplômé de moins de 3 ans de l'un des établissements fondateurs ou partenaires de NExT (niveaux Master 2 - dont élève ingénieur - ou doctorant),
- jeune chercheur (soutenance de doctorat depuis moins de 3 ans dans l'un des établissements fondateurs ou partenaires de NExT),
- personnel contractuel ou statutaire de l'un des établissements fondateurs ou partenaires de NExT.

Le projet peut impliquer des personnes ne relevant pas de ces catégories, mais les dépenses de ces personnes ne seront pas éligibles à une prise en charge financière par NExT.

### 4 DEFINITION DES PROJETS ATTENDUS

#### 4.1 Périmètre scientifique et type d'activités

Les projets proposés en réponse à cet appel à candidature devront avoir les caractéristiques suivantes :

- Projet d'entreprise Deep Tech  
**DEEP TECH : produits ou services « à forte intensité technologique » basés sur des innovations de rupture et qui prennent appui sur la recherche scientifique produite dans les laboratoires**
- La technologie socle de l'activité de l'entreprise devra être issue d'une des unités de recherche sous tutelle d'un des établissements membres de NExT.
- Le projet doit concerner l'un des axes thématiques prioritaires de l'Initiative NExT (rappelés page 2 du présent document). NB : L'éligibilité des dossiers sera étudiée au regard de la thématique du projet, les équipes de recherches impliquées peuvent être issues de tous les domaines de recherche.
- L'entreprise ne doit pas être créée au moment de la candidature.
- Le degré d'accompagnement du projet par d'autres structures - type SATT, INSERM Transfert, Incubateurs..., au moment du dépôt, sera pris en compte pour son évaluation.

## 4.2 Personnes et structures impliquées dans le projet

Les dossiers de candidature sont déposés par un porteur d'un projet de création d'entreprise (ci-après le Porteur) en partenariat avec un Expert Scientifique référent (ci-après le Référent) et d'autres partenaires éventuels.

Au moment de la candidature, le rôle de chaque participant doit être très clairement précisé. Le contexte de la formation de l'équipe et les liens entre chaque membre sont aussi importants. Dans le cas d'équipes de plus de 3 personnes, chaque personne doit justifier de son engagement dans le projet.

Le Porteur doit avoir été impliqué dans le développement de la technologie et donc capable d'en comprendre son contexte. Il s'engage à étudier le contexte marché de la technologie et doit être en mesure de faire la transition vers la création d'entreprise si l'équipe décide de se lancer. Il est responsable de la transformation de la technologie en un produit qui répond à un besoin client.

Le Référent doit être le chercheur senior, le Maître de Conférence, le Professeur, le Chargé de Recherches, le Directeur de Recherches ou l'ingénieur qui a supervisé le développement de la technologie et a une connaissance approfondie du champ de recherche en général. Il est le référent pour toutes les questions techniques et sera activement impliqué dans le développement du projet d'entreprise.

Le Porteur ou le Référent (l'un au moins des deux) doit être salarié d'un des établissements fondateurs de NeXT ou du CNRS.

## 4.3 Programme de formation NEXT X DEEPTech FOUNDERS



\* Travail personnel

\*\*Certains points hebdomadaires pourront se dérouler physiquement sur Nantes ou à distance  
Certaines sessions spécifiques à l'écosystème Nantais et aux équipes de Next pourront se dérouler sur Nantes dans la limite de 5 sessions.

### SUPPORT

Formateurs à temps plein accompagnant les équipes pour les aider dans la réalisation des entretiens, leur donner des outils méthodologiques et s'assurer que les connaissances sont bien acquises

Mentors industriels pour aider les équipes à prendre du recul sur les projets et leurs donner accès à leur réseau

**Kick Off**

Présentation de la formation, rencontre entre les équipes et quelques surprises au programme de cette journée!

**Inside the Lab**

Durant 7 semaines, une fois par semaine entre 16h et 20h, vous vous verrez dispenser les notions de base de l'évaluation de projets et de la création d'une entreprise en Deeptech : aligner sa stratégie PI avec son développement commercial, levée de fonds, équipe, board, go-to-market, développement de produits seront abordés entre autres thèmes.

Ces sessions combineront une partie théorie et des retours d'expériences basées sur des cas concrets présentés et commentés par nos mentors et des membres de l'écosystème.

Les formateurs de Deeptech Founders seront à disposition des équipes en permanence pour les aider pour toute question.

**Bootcamp**

Ensuite, vous participerez à un bootcamp de 2 jours. La première journée sera consacrée à préparer votre pitch pour réaliser 3 entretiens : avec un office de transfert de technologie pour négocier une licence d'exploitation, avec un partenaire industriel pour conclure une première vente et avec un fonds d'investissement pour lever des fonds. Ces échanges seront réalisés en présence du formateur référent.

Grâce aux retours bienveillants et constructifs des participants, vous pourrez faire un premier bilan de votre projet, identifier ses forces, les points d'améliorations et les questions à creuser durant la phase Outside the Lab

**Outside the Lab**

Enfin, dans la dernière phase, grâce à l'expérience acquise précédemment et avec le soutien des formateurs, vous réaliserez 50 entretiens durant 2 mois pour valider le potentiel de votre technologie. Les formateurs, les mentors et tout l'écosystème vous aideront à planifier, obtenir et mener à bien ces entretiens et à prendre du recul sur votre projet.

Durant ces 2 mois, nous organiserons des sessions de retour d'expérience où les équipes présenteront leurs avancées et où des mentors partageront leur expérience sur des points concrets.

Vous aurez aussi accès à des offices hours pour rencontrer vos partenaires et échanger avec les formateurs.

**Restitution**

A la fin de ces 4 mois, nous organiserons une journée de restitution où chaque équipe présentera le chemin parcouru et les principaux enseignements tirés lors de la formation devant tout l'écosystème Deeptech Founders et les parties prenantes du projet.

Cette journée sera aussi l'occasion d'annoncer si vous souhaitez vous lancer ou non dans la création d'entreprise et, si oui, de présenter comment vous souhaitez le faire et qui sera de l'aventure.

Vous pourrez profiter de la présence des membres de l'écosystème pour recueillir leur soutien et trouver des partenaires.

Plus d'information dans la rubrique FAQ du site [deeptechfounders](https://deeptechfounders.fr/faq/): <https://deeptechfounders.fr/faq/>

#### 4.4 Engagement des lauréats

Une convention de partenariat sera signée entre l'Université de Nantes (établissement pilote de l'Initiative, gestionnaire des financements), le Porteur, le Référent et l'établissement partenaire impliqué dans le projet.

Ce document définira les conditions de mises en place du financement et du programme et précisera les engagements du Porteur et du Référent, à savoir :

- Suivre l'intégralité du programme d'accompagnement NEX T X DEEPTech FOUNDERS pendant 4 mois
- Participer aux événements de la NEX T X DEEPTech FOUNDERS jusqu'à 3 ans après l'année de participation (coaching, témoignage...)

#### 5 CRITERES D'EVALUATION ET DE SELECTION DES PROJETS

Après une première analyse de leur éligibilité, les équipes projets éligibles seront ensuite invitées à présenter leur projet devant un jury, qui classera les candidatures dont le financement sera décidé par le *Comité des Fondateurs* de l'Initiative NEX T<sup>1</sup>.

L'évaluation des dossiers se fera sur les critères suivants :

- la qualité de l'équipe et sa volonté de tester la possibilité de créer une Start-up
- l'appréciation du potentiel de la technologie ayant passé la preuve de principe scientifique
- l'accord et le soutien des titulaires des droits de propriété intellectuelle

#### 6 MODALITES DE SOUMISSION

1) Les porteurs sont invités à soumettre, **avant le 25/01/2019** un dossier de candidature en anglais, via le formulaire en ligne sur le site de NEX T : <http://next-isite.fr/appels-a-projets/>

Pièces à fournir lors du dépôt du dossier en ligne:

- Une lettre d'accord et de soutien des titulaires des droits de propriété intellectuelle
- Une lettre d'accord des établissements employeurs
- CV des membres de l'équipe

2) **Audition des équipes** présélectionnées devant le jury NEX T X DEEPTech FOUNDERS **le 06/02/2019**

Pour toute question, les candidats sont invités à s'adresser à [aap@next-isite.fr](mailto:aap@next-isite.fr) objet du mail : AAP\_DTF2018\_...

#### 7 CALENDRIER DETAILLE DE L'OPERATION



<sup>1</sup> Composé des représentants des établissements Fondateurs de NEX T : UN, ECN, CHU, Inserm.